

JEAN GADREY ET FLORENCE JANY-CATRICE *

Mesurer le bien-être

La croissance du Produit intérieur brut, le PIB, reflète-t-elle toujours fidèlement la santé économique et sociale d'un pays ? C'est de plus en plus douteux. De nombreux travaux dans le monde aboutissent aujourd'hui à la mise au point d'indicateurs alternatifs, certains tournés vers la mesure du bien-être, d'autres vers le développement durable. Ces initiatives prometteuses sont au cœur d'un nouveau débat international, dans lequel la France est encore trop peu présente.

Il existe aujourd'hui un mouvement intellectuel international, d'une très grande diversité, proposant de nouveaux indicateurs de richesse et militant pour leur usage politique. La comptabilité nationale, en effet, souffre d'un certain nombre d'insuffisances. Les indicateurs classiques ne rendent pas toujours fidèlement compte de la réalité économique ou sociale. Il est notamment abusif d'assimiler, comme on le fait usuellement, la vigueur de la croissance économique et la bonne santé d'une nation. Il faut donc examiner ces innovations ambitieuses avec intérêt et bienveillance, mais également avec un regard critique.)

Commençons par mettre de l'ordre dans les travaux que l'on peut recenser, en nous limitant aux plus connus. La plupart d'entre eux sont d'ailleurs repris ou cités par de grandes institutions interna-

tionales (ONU, OCDE, Banque mondiale, etc.) et ont fait l'objet de publications scientifiques et de débats méthodologiques ouverts.

Pour les différencier, nous avons utilisé trois critères simples :

– Les objectifs : ces travaux visent-ils à produire des *indicateurs synthétiques* (ou agrégés), ou bien des bilans, des *tableaux de bord* multidimensionnels fournissant des chiffres sans les agréger ? Dans la suite de ce texte, nous nous limiterons au cas des indicateurs synthétiques, en justifiant notre choix.

– La méthode : utilise-t-on, pour agréger des données multidimensionnelles, une méthode de moyenne simple ou pondérée d'indicateurs hétérogènes, sans unité de compte commune (ce qui pose d'im-

portants problèmes de choix des pondérations), ou une méthode (qui pose d'autres problèmes délicats) d'évaluation en termes monétaires, c'est-à-dire de choix d'une unité de compte monétaire commune, pour des variables dont la plupart ne sont ni marchandes ni monétaires ?

– Les valeurs – au sens moral du terme. Celles qui sont mises en avant par les constructeurs de ces indicateurs sont de deux types, avec parfois des recouvrements ou des convergences. Dans une première famille dominent des préoccupations socio-économiques : par exemple le souci de tenir compte des inégalités, du bénévolat ou du travail domestique dans un indicateur global de « bien-être économique ».

Dans une deuxième famille, on trouve des travaux inspirés par la thématique du développement durable, dont le principal souci initial était d'intégrer aux comptes de la richesse des comptes de l'environnement, ou plus exactement des comptes des rapports d'usage de l'environnement par l'homme. Aujourd'hui, la plupart des travaux de la deuxième famille agrègent trois grandes dimensions : une dimension économique, une dimension sociale (au sens par exemple de la prise en compte de l'évolution des inégalités), et une dimension proprement environnementale.

LA DIVERSITÉ DES MÉTHODES

Cette classification simple appelle quelques remarques.

* Économistes au CLERSE, Université de Lille 1. Cette contribution s'appuie sur un rapport remis à la DARES en mars 2003. Ce rapport est accessible en ligne sur le site de la DARES (rubrique : rapports en ligne).

INDICATEURS

Tout d'abord, lorsqu'on parle d'indicateurs synthétiques, les deux oppositions (pondération d'indices hétérogènes versus monétarisation, préoccupations plutôt sociales versus préoccupations environnementales) se recouvrent assez largement dans les faits : la plupart des indicateurs à dominante sociale et humaine sont calculés en pondérant des indices hétérogènes, alors que la majorité des indicateurs à forte composante environnementale utilisent la « monétarisation »¹.

Pourquoi ? Probablement parce qu'il est plus délicat d'évaluer en termes monétaires le social que les coûts environnementaux liés à l'activité humaine, domaine dans lequel, il faut le dire, les comptes nationaux n'ont pas été les derniers à apporter des innovations méthodologiques, en dépit de leur prudence légitime.

D'autre part, ces indicateurs alternatifs peuvent être « objectifs » ou « subjectifs », les seconds reposant sur des enquêtes portant sur des opinions, des sentiments (de confiance, de sécurité, etc.), alors que les premiers s'appuient sur des données n'incorporant pas explicitement de jugements de valeur sur une situation vécue. Cette distinction n'est en réalité pas si simple, dans la mesure où il y a toujours du « subjectif » dans la production d'indicateurs objectifs, et réciproquement. Il existe même quelques indicateurs synthétiques qui couplent ces deux familles de données. Un bon exemple en est fourni par le « Personal Security Index » canadien².

Troisième question : quelles sont les intentions poursuivies par les promoteurs ? Derrière tout indicateur, on trouve des valeurs, des visions de ce qui est souhaitable, de ce qui est bien ou mal, juste ou injuste. Décider par exemple qu'un indicateur de type social doit comporter une variable mesurant les inégalités, c'est considérer que la société doit être plus attentive à ce critère et se

doter de repères correspondants. Certains ne sont pas de cet avis.

Enfin, sur un autre plan, un indicateur ne sera pas mis au point de la même façon selon qu'il vise d'abord à suivre des évolutions dans le temps dans un pays, ou à comparer des pays entre eux à un moment donné, ou encore qu'il retient l'un et l'autre de ces deux objectifs – ce qui est le cas du PIB, mais beaucoup moins, par exemple, celui de l'IDH (Indicateur de développement humain, voir infra), dont l'objectif prioritaire est un classement annuel des pays.

LES INDICATEURS DU PNUD

La meilleure façon de donner une idée de la contribution potentielle des indicateurs alternatifs au débat public sur la richesse et le développement, c'est de fournir des exemples où ils apparaissent comme des compléments crédibles au PIB et à la croissance. Nous nous centrerons donc sur les indicateurs synthétiques, car eux seuls ont ce pouvoir.

Bien entendu, la construction d'indicateurs synthétiques présuppose un travail de bilan (on procède ensuite à une agrégation), et inversement la mise au point de bilans peut toujours être prolongée par la construction d'indicateurs synthétiques. Si ces deux façons de faire sont distinctes, aussi bien dans les intentions des auteurs de ces travaux que dans leur usage politique et médiatique, elles sont selon nous complémentaires. L'intérêt de bilans détaillés est évident, mais nous avons aussi besoin d'indicateurs synthétiques, en raison de leur capacité de focalisation de l'attention et de leur degré de médiatisation potentielle, à condition qu'ils soient considérés

comme la voie d'accès aux données plus fines qu'ils agrègent. Amartya Sen (prix Nobel d'économie 1998), qui avait jugé, au départ, trop sommaire l'indicateur de développement humain (IDH) du PNUD³, a changé d'avis

en constatant que cet indicateur avait permis « d'attirer l'attention des lecteurs sur le large éventail des tableaux statistiques et d'analyses critiques détaillées qui sont présentés dans le *Rapport Mondial sur le Développement Humain*. Cet indicateur simple était clair et a reçu une attention soutenue. Il a permis à la réalité complexe contenue dans le reste du rapport de trouver un lectorat intéressé » (Rapport du PNUD, 1999).

Les indicateurs synthétiques du PNUD figurent dans les rapports annuels sur le développement humain, publiés depuis 1990. Ce sont les plus connus. Les rapports du PNUD sont d'une extrême richesse : on trouve notamment dans le rapport 2003 plus de 100 pages très serrées d'indicateurs précieux pour tout travail de comparaison internationale. Parmi eux figurent quatre indicateurs synthétiques, dont le plus connu est l'IDH, indicateur de développement humain. Les trois autres sont l'indicateur de développement humain comparé des hommes et des femmes, l'indicateur de pauvreté humaine (IPH), et l'indicateur de participation des femmes à la vie économique et politique (IPF). Ils sont nettement moins connus que l'IDH, ce qui est regrettable. En effet, l'IPH et l'IPF mettent mieux en évidence les contrastes entre les pays « riches ». Pour le classement des pays développés, l'IDH, tel qu'il est, est d'un intérêt limité. Et les producteurs de cet indicateur n'ont pas souhaité, comme le préconisait Amartya Sen, et comme ils l'ont fait pour l'IPH, construire séparément deux IDH, l'un pour les pays en développement et l'autre pour les pays développés. De ce fait, pour les quatre variables dont on fait la moyenne pondérée pour obtenir l'IDH (PIB par habitant, alphabétisation, scolarisation, espérance de vie), les vingt pays les plus développés ont tous des scores (exprimés sur une échelle de 0 à 1 selon diverses méthodes) supérieurs à 0,9, et

Derrière tout indicateur, on trouve des valeurs, des visions de ce qui est souhaitable, de ce qui est bien ou mal, juste ou injuste.

¹ Seul l'« indicateur de bien-être économique » de Osberg et Sharpe (voir ci-après) emprunte aux deux méthodes.

² Voir notre rapport cité en bibliographie.

³ Programme des Nations unies pour le développement.

Classement des pays développés selon quatre indicateurs
(Rapport 2003 du PNUD)

Classement IDH (2001)	Classement selon le PIB/hab.	Pauvreté : IPH-2 (2001)	Indicateur de participation des femmes/hommes : IPF (2001)
1. Norvège	5	1. Suède	1. Islande
2. Islande	4	2. Norvège	2. Norvège
3. Suède	18	3. Finlande	3. Suède
4. Australie	12	4. Pays-Bas	4. Danemark
5. Pays-Bas	8	5. Danemark	5. Finlande
6. Belgique	11	6. Allemagne	6. Pays-Bas
7. États-Unis	2	7. Luxembourg	7. Autriche
8. Canada	9	8. France	8. Allemagne
9. Japon	14	9. Espagne	9. Canada
10. Suisse	7	10. Japon	10. États-Unis
11. Danemark	6	11. Italie	11. Australie
12. Irlande	3	12. Canada	12. Nouvelle-Zélande
13. Royaume-Uni	19	13. Belgique	13. Suisse
14. Finlande	17	14. Australie	14. Espagne
15. Luxembourg	1	15. Royaume-Uni	15. Belgique
16. Autriche	10	16. Irlande	16. Irlande
17. France	20	17. États-Unis	17. Royaume-Uni
18. Allemagne	13		18. Bahamas
19. Espagne	24		19. Costa Rica
20. Nouvelle-Zélande	28		20. Barbade
21. Italie	16		21. Portugal

Lecture : pour chacun de ces quatre indicateurs, le pays classé en tête est celui qui fait "le mieux". Ainsi, en matière de pauvreté humaine, la Suède est en tête : c'est le pays où il y a le moins de pauvreté selon cet indicateur.

leurs IDH en 2001 sont tous compris entre 0,92 et 0,95. S'ajoutent à cela des conventions statistiques (par exemple la prise en compte du PIB par habitant sur une échelle de 0 à 1) qui contribuent encore à les agglomérer vers le haut.

Pour notre part, nous préconiserions volontiers la mise au point d'une variante de l'IDH mieux adaptée à la production de contrastes (notamment en matière d'éducation et de santé) entre les pays développés. En attendant, il faudrait s'intéresser beaucoup plus à l'IPH et à l'IPF qui, eux, font la différence. Pour les pays développés, l'IPH (indicateur de pauvreté) tient compte de quatre critères, auxquels il accorde le même

poids : probabilité de décéder avant 60 ans, illettrisme, pourcentage de personnes en deçà du seuil de pauvreté, pourcentage de chômeurs de longue durée. Il produit des contrastes significatifs : du simple au double entre la Norvège et les États-Unis, par exemple, pour le pourcentage de personnes affectées par la pauvreté sous ces divers aspects.

Lorsqu'on examine les classements des dix-sept pays les plus riches selon l'IPH (voir tableau), il n'est pas sans intérêt de remarquer que l'on trouve en tête, c'est-à-dire là où il y a le moins de pauvreté et le moins d'inégalité entre les hommes et les femmes, le groupe des quatre pays nordiques, et, en queue, quatre pays du

modèle anglo-saxon. Le classement selon l'IPF (l'indicateur de participation des femmes) fournit un résultat voisin.

SANTÉ SOCIALE ET BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE

En 1996, des chercheurs américains (Marc et Marque-Luisa Miringoff) ont produit et mis en débat un indicateur synthétique de « santé sociale » pour leur pays, en faisant la moyenne de 16 indicateurs disponibles, dont chacun prend des valeurs comprises entre 0 et 100. Pour chacune des 16 variables, on attribue la note 0 à la « pire valeur » atteinte au cours de la période de construction de l'indice (en général deux ou trois décennies), et la note 100 à la meilleure. Leur méthode a été utilisée en France pour construire le BIP 40 (Baromètre des inégalités et de la pauvreté), qui est actuellement le seul indicateur alternatif digne de ce nom disponible en France).

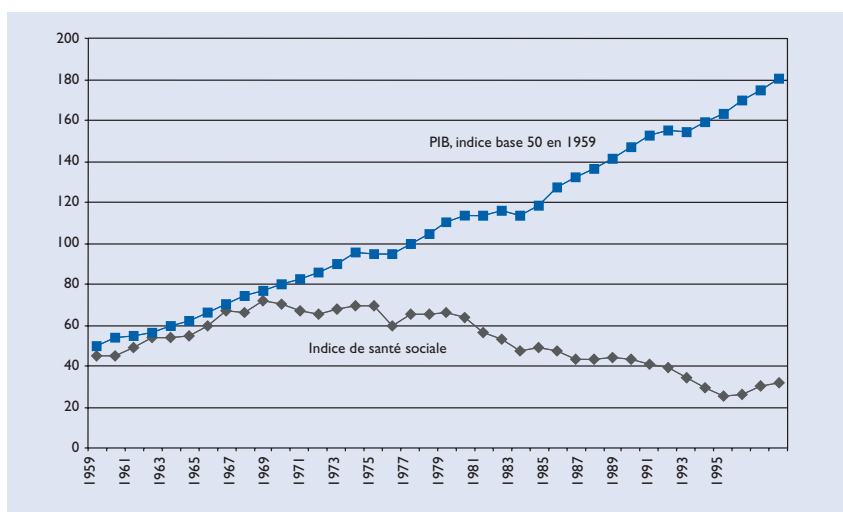
On regroupe dans l'indicateur de santé sociale des critères de santé, d'éducation, de chômage, de pauvreté et d'inégalités, d'accidents et de risques divers. C'est une sorte de résumé des grands problèmes sociaux contemporains, vus par ces chercheurs en tenant compte de la présence de ces questions dans le débat public américain. Cet indicateur a acquis une certaine notoriété en Amérique du Nord et ailleurs, à partir de la publication, en 1996, dans le magazine *Challenge*, d'un graphique assez saisissant (graphique 1) présentant simultanément la courbe de la croissance économique (celle du PIB) et celle de cet indice de santé sociale depuis 1959, avec un décrochage spectaculaire des deux indices à partir de 1973-1974.

Dans le cas de la France, on ne dispose pas de l'équivalent d'un indicateur de santé sociale, mais, selon le BIP 40 (qui ne couvre pas autant de dimensions, mais qui va plus loin en matière d'inégalités et de pauvreté), les années 1980 et

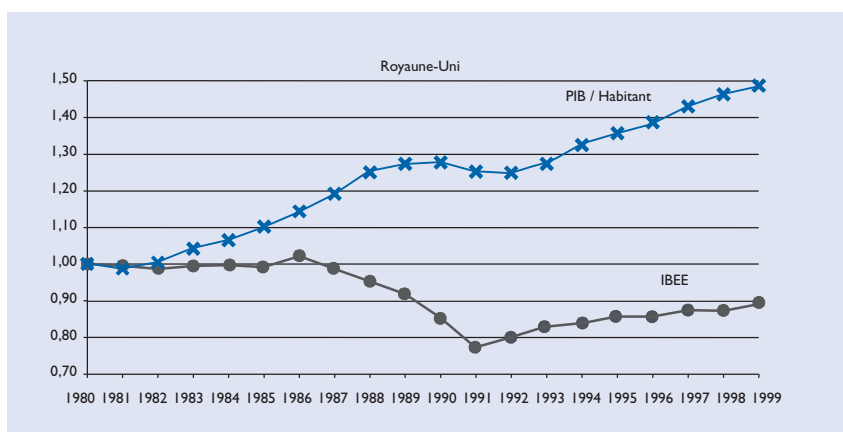
⁴ La courbe figure dans le dossier publié par *Alternatives économiques*, avril 2002.

INDICATEURS

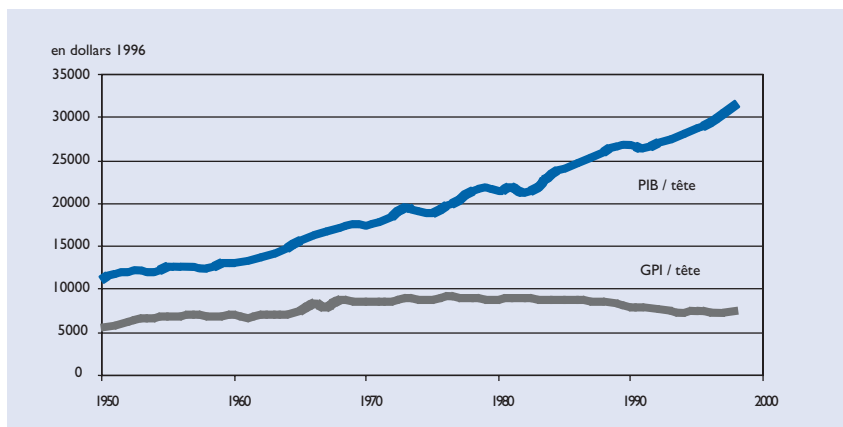
Graphique 1. L'indice de santé sociale pour les États-Unis (Miringoff)



Graphique 2. L'indice de bien-être économique (Osberg et Sharpe)



Graphique 3. L'indice GPI pour les États-Unis



1990 auraient vu une dégradation de la santé sociale de la France⁴.

Quant à l'indice de « bien-être économique » des Canadiens Osberg et

Sharpe, c'est sans doute l'une des initiatives les plus prometteuses, notamment parce qu'il articule les bases de la comptabilité nationale et certaines statistiques sociales. Son principe consiste à faire la

moyenne de quatre indicateurs, eux-mêmes synthétiques, portant respectivement sur les flux de consommation au sens large, les stocks de richesses (économique, humaine et environnementale), les inégalités et la pauvreté, et l'insécurité économique (risques économiques liés au chômage, à la maladie, à la vieillesse, et ceux des familles monoparentales). Les dimensions économiques et sociales y jouent un rôle très important, nettement plus que les questions environnementales. Mais comme cette construction est très transparente, rien n'empêche, après débat, de choisir d'autres pondérations⁵. Ces chercheurs ont pu appliquer leur méthode à divers pays de l'OCDE, mais pas à la France, en raison de l'absence de certaines données sur les inégalités.

Le graphique 2 présente cet indicateur appliqué à deux cas très contrastés, celui du Royaume-Uni et celui de la Norvège, pour la période 1980-1999. Dans le premier cas, l'indice de bien-être économique (courbe du bas) stagne puis plonge, avant de remonter (depuis 1991), sans retrouver son niveau de 1980, alors que la croissance économique (celle du PIB, courbe du haut) a été honnête en moyenne. Ce sont les composantes « égalité et sécurité économiques » qui ont fait plonger l'indice global au cours des années 1980. On rappelle que c'est fin 1990 que s'est achevé le long épisode Thatcher, qui a duré onze ans. Dans le cas de la Norvège, on peut dire que le progrès économique (une croissance un peu supérieure à celle du Royaume-Uni) et le progrès du « bien-être économique » ont évolué parallèlement.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET « PIB VERT »

En 1987, la Commission mondiale pour l'environnement et le développement, dite commission Brundtland (du nom de sa présidente), a donné une définition du développement durable,

⁵ On peut télécharger toutes les données au format Excel sur le site des chercheurs : www.csls.ca

aujourd'hui largement citée, mais qui manque de précision : c'est un développement « qui permet à toutes les populations vivant actuellement sur Terre de satisfaire leurs besoins sans compromettre les possibilités des générations futures ».

Pour préciser le contenu de cette idée, la tendance qui se dessine internationalement consiste à prendre en compte les dimensions économiques, environnementales et sociales de la « durabilité ». C'est ce que reflètent les multiples indicateurs synthétiques de développement durable qui ont été produits depuis une dizaine d'années sous des appellations diverses (« PIB vert », indices de bien-être durable, etc.), et par des acteurs multiples (des ONG comme Friends of the Earth, des fondations, des instituts nationaux de l'environnement...). Dans tous les cas, la méthode d'agrégation retenue est la monétarisation des variables composantes.

Un exemple d'indicateur de ce type, construit avec un souci de réflexion approfondie sur la méthode, est le GPI (Genuine Progress Indicator, ou indicateur de progrès véritable), que propose depuis 1995 un institut californien (Redefining Progress), et qui a été appliqué ensuite à de nombreux pays. La méthode (qui s'inspire des travaux précurseurs de Nordhaus et Tobin en 1972) consiste à partir de la mesure traditionnelle de la consommation des ménages. On y ajoute diverses contributions à la « vraie » richesse et au bien-être (par exemple l'activité bénévole, le travail domestique). Puis on soustrait la valeur estimée des « richesses perdues », notamment naturelles (destruction de la couche d'ozone, autres dommages à l'environnement, destruction de ressources non renouvelables), mais aussi sociales (coût social du chômage, des délits, des accidents de la route, progression des inégalités). Dans cette « comptabilité nationale élargie », on évalue (tant bien que mal) en unités monétaires tous ces effets ajoutés ou retranchés, par exemple la valeur (ajoutée) du travail bénévole, la valeur (perdue) liée aux dommages à l'environnement, etc.

Le résultat de ces évaluations est certainement grossier et critiquable, mais il est permis de penser que les marges d'incertitude correspondantes, si importantes soient-elles, sont nettement moindres que les variations enregistrées. L'exemple des États-Unis entre 1950 et 1998 est significatif. Alors que la richesse économique brute (le PIB) par personne a presque triplé en cinquante ans, la richesse économique, sociale et écologique nette (le GPI) par personne aurait fort peu progressé, et elle aurait même régressé depuis 1980 (graphique 3).

Tous ces indicateurs alternatifs reposent, il est vrai, sur des conventions discutables⁶, mais ce n'est pas une raison suffisante pour les ignorer. D'une part, on constate que, au-delà des exemples qui viennent d'être cités, d'autres indicateurs ayant le même souci de combiner l'économique, le social et l'environnement, dans des proportions et avec des méthodes très différentes, fournissent des diagnostics assez convergents, surtout sur de longues périodes d'observation. D'autre part, on voit mal comment se passer de « conventions discutables » dès lors qu'il est question d'environnement, de qualité de vie et de progrès social, et donc de systèmes de valeurs. Même les indicateurs économiques « sérieux » sont truffés de conventions discutables, comme l'ont montré les débats sur les incertitudes très importantes des comparaisons du PIB par habitant en Europe. Enfin, des progrès sont à attendre du débat international qui s'ouvre sur ces questions. Mais il serait temps que la France s'y mette : en dehors de l'initiative associative qui a abouti en 2002 au BIP 40, le « déficit de compétitivité » de la France est considérable en la matière, et il nuit à notre capacité d'influence internationale sur ces questions.

Faisons un rêve : et si, un jour, les critères européens et internationaux de « convergence » et de « bonne gouvernance » portaient autant sur de tels indicateurs alternatifs que sur les performances économiques et financières des nations ? ■

Quelques références

En général

- J. Gadrey et F. Jany-Catrice, *Les indicateurs de richesse et de développement*, rapport pour la DARES, mars 2003, www.travail.gouv.fr/etudes/etudes_g.html (rubrique : rapports en ligne).
- J. Gadrey et F. Jany-Catrice, *Les indicateurs alternatifs de richesse*, à paraître en 2004, La Découverte, coll. Repères.
- J. Gadrey, « De la croissance au développement : quels indicateurs alternatifs ? » *Futuribles*, décembre 2002.
- D. Méda, *Qu'est-ce que la richesse ?* Aubier, 1999.
- B. Perret, *Indicateurs sociaux : état des lieux et perspectives*, rapport pour le CERC, 2002. Disponible sur le site : perso.wanadoo.fr/bernard.perret/indicoc.htm
- P. Viveret, *Les nouveaux facteurs de richesse*, rapport pour le secrétariat d'État à l'Économie solidaire, 2002. Repris et développé dans : *Reconsidérer la richesse*, Éditions de l'aube, 2003.

Sur des indicateurs particuliers

- Sur les indicateurs du PNUD : rapports (annuels) sur le développement humain, accessibles sur le site : www.undp.org. Rapport 2003 publié par Economica.
- Sur le BIP 40 : le dossier d'*Alternatives Économiques* (avril 2002) et : www.bip40.org/fr/
- Sur l'Indice de santé sociale américain : M. et M.L. Miringoff, *The Social Health of the Nation*, Oxford University Press, 1999.
- Sur l'indice de bien-être économique de Osberg et Sharpe : voir leurs textes et leurs données accessibles en ligne sur le site : www.csls.ca/iwb.asp, ainsi qu'un débat sur cet indice dans *Travail et emploi*, n° 93, janvier 2003 (contributions de A. Sharpe, D. Méda, F. Jany-Catrice et B. Perret).
- Sur les indices de développement durable, dont le GPI, on peut consulter le site britannique de Friends of the Earth : www.foe.co.uk/campaigns/sustainable_development/progress/ et le site sur le GPI : www.rprogress.org/projects/gpi

⁶ Exemple : le choix des pondérations des indices composants est « arbitraire » pour tous les indicateurs qui recourent à une méthode de moyenne pondérée d'indices composants. Mais un choix de pondérations peut être consolidé par le débat public ou par des enquêtes, et devenir ainsi une convention partagée, représentative de valeurs collectives. Il n'est plus alors arbitraire.